

Inspections depuis le 1er janvier 2025: méthodologie du comptable pour s'y préparer au mieux

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires, comptables-taxateurs

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender sereinement l'inspection annuelle
- Savoir quels contrôles effectuer tout au long de l'année
- Préparer et transmettre les documents attendus
- Répondre aux obligations réglementaires et aux attentes de l'inspection

Contenu :

Structurer sa méthodologie actuelle

- Contexte et enjeux de l'inspection annuelle
- Fondamentaux de la comptabilité notariale
- Mettre en place un calendrier annuel d'autocontrôle
- Atelier pratique : construction de son propre planning d'autocontrôle

Préparer concrètement l'inspection

- Checklist pré-inspection : les documents à préparer
- Cas pratique et mise en situation : « vous êtes inspecté demain »
- Savoir répondre aux demandes de l'inspecteur
- Atelier pratique : construction de sa propre feuille de route pré-inspection

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances en comptabilité vous permettra de suivre plus aisément cette formation. Un quiz de positionnement est à votre disposition.

Modalités d'exécution

- Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Évaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation